



ORGANISATION SAISON 2018 / 2019



Afin de pouvoir continuer à vous proposer un planning riche en sorties, nous avons besoin que vous, adhérents, soyez des acteurs engagés pour une organisation plus fluide et efficace !

Bonne lecture, bonnes plongées !

Le bureau.

❖ Inscription au club :

- La période d'inscription aura lieu entre le **15 JUIN 2018** et le **30 SEPTEMBRE 2018**.
- Pour vous inscrire il faudra, compléter le bulletin d'inscription et l'autorisation de droit à l'image distribués à la piscine le 15 juin ou les imprimer sur le site internet du club : <http://www.plongee-cavaillon.fr/> rubrique « s'inscrire ».
- Le dossier est à rendre **COMPLET** à la secrétaire (Béné R) qui le traitera et fera la demande de licence. **(Les dossiers qui ne seront pas complets ne seront pas acceptés, beaucoup trop compliqué après d'obtenir les papiers manquants malgré les nombreux mails envoyés...)**

Dossier complet :

- Bulletin d'adhésion dûment complété.
- Autorisation de droit à l'image datée et signée.
- **Photocopie** du certificat médical en cours de validité. **(CACI = formulaire spécial à récupérer auprès d'un membre du bureau ou à imprimer sur le site internet du club)**
- Chèque du montant de l'adhésion et de l'assurance facultative à l'ordre des « Octopus du Luberon »
- Chèque de caution de 30€ pour les désistements sortie mer à l'ordre des « Octopus du Luberon »

- Passé le délai, les personnes qui ne seront pas en règle administrativement ne seront plus membre du club, et par conséquent ne pourront plus participer aux entraînements pour des raisons évidentes d'assurance.

❖ Sorties en mer :

- Les inscriptions pour les sorties en mer se feront désormais via **Doodle**. L'organisateur de la sortie enverra un mail avec les informations suivantes :
 - Lien vers le Doodle.
 - **Date limite d'inscription** (= à respecter **impérativement**: Ces dates seront **strictes** cette année ! Les organisateurs et membres du bureau sont tous des bénévoles dévoués qui ont aussi plein de choses à gérer ! Soyez gentils, aidez-les en respectant les délais).
 - Heure de départ le jour de la sortie + modalité d'organisation de la journée.
- En début de saison, nous demanderons à chaque adhérent de donner **un chèque de caution de 30€** avec son dossier d'inscription : en cas de désistement sans raison valable (médicale) ce chèque sera encaissé.



❖ Les règlements :

- **Pour l'inscription et la caution** nous vous demandons un paiement par **chèque**. Plus facile pour nous en termes de gestion et de traçabilité.
- Pour le **paiement des sorties**, nous vous demandons de **privilégier les virements bancaires**. Notre trésorière (Caroline) sera ravie !